

*Note : Quelques changements mineurs ont été apportés pour 2018. Lisez avec attention.*

# Le CQ WW DX Contest 2018

SSB: 27-28 Octobre CW: 24-25 Novembre

Début : 0000 UTC Samedi Fin: 2359 UTC Dimanche

**I. OBJECTIF:** Pour les amateurs du monde entier, contacter le plus grand nombre d'autres amateurs situés dans le plus de zones et de pays possible.

**II. BANDES:** Seulement sur les six bandes : 1.8, 3.5, 7, 14, 21 et 28 MHz. Le respect des plans de bandes établis est fortement encouragé.

**III. REPORTS ECHANGES:** Phonie: report RS plus zone CQ correspondant à l'emplacement de la station (par exemple 59 14). CW: report RST plus zone CQ (par exemple 599 14).

## **IV. POINTS:**

**A. Score:** le score final est le résultat de la somme des points QSO multiplié par la somme des multiplicateurs zones et pays. Exemple: 1000 points QSO x 100 multiplicateurs (30 zones + 70 pays) = 100.000 points (score final).

**B. QSO Points:** Les stations peuvent être contactées une seule fois sur chaque bande. Les points par QSO dépendent de l'emplacement de la station contactée.

1. Les contacts entre stations de continents différents comptent trois (3) points.
2. Les contacts entre stations du même continent mais de pays différents comptent un (1) point. *Exception:* les contacts entre stations de différents pays à l'intérieur des limites de l'Amérique du Nord comptent deux (2) points.
3. Les contacts entre stations du même pays comptent zéro (0) point mais ils sont autorisés pour obtenir le multiplicateur de zone ou de pays.

**C. MULTIPLICATEUR:** Deux types de multiplicateur sont utilisés.

1. Zone : Un multiplicateur de un (1) pour chaque zone CQ différente contactée sur chaque bande. Les règles du diplôme CQ Worked All Zones constituent la référence.
2. Pays : Un multiplicateur de un (1) pour chaque pays différent contacté sur chaque bande. La liste des entités DXCC, la liste des multiplicateurs du Worked All Europe (WAE) plus IG9/IH9 et les frontières continentales servent de références pour définir les multiplicateurs

pays. Les stations Maritime Mobile ne comptent que comme multiplicateur zone.

## **V. CATEGORIES DE PARTICIPATION :**

**A. Catégories Mono Opérateur :** une seule personne (l'opérateur) effectue toutes les fonctions d'opération et de saisie des QSO (logging). Il n'y a pas de limitations de durée d'opération ou de nombre de changements de bandes. Un seul signal émis est autorisé à n'importe quel moment.

**1. Mono Opérateur:** Tout moyen d'aide à la recherche des QSO, de n'importe quel type, est interdit (voir VIII.2).

**a. Haute Puissance (Toutes-Bandes ou Mono-Bande) :** La puissance totale de sortie ne doit à aucun moment dépasser **1500 watts**.

**b. Basse Puissance (Toutes-Bandes ou Mono-Bande) :** La puissance totale de sortie ne doit à aucun moment dépasser **100 watts**.

**c. QRP (Toutes-Bandes ou Mono-Bande) :** La puissance totale de sortie ne doit à aucun moment dépasser **5 watts**.

**2. Mono Opérateur Assisté :** Dans cette catégorie, les concurrents peuvent utiliser des moyens d'aide à la recherche des QSO (voir VIII.2).

**a. Haute Puissance Assisté (Toutes Bandes ou Mono Bande) :** La puissance totale de sortie ne doit à aucun moment dépasser **1500 watts**.

**b. Basse Puissance Assisté (Toutes Bandes ou Mono Bande) :** La puissance totale de sortie ne doit à aucun moment dépasser **100 watts**.

**c. QRP Assisté (Toutes Bandes ou Mono Bande):** La puissance totale de sortie ne doit à aucun moment dépasser **5 watts**.

**B. Catégories Mono Opérateur Overlay :** Tout concurrent Mono Opérateur répondant aux critères définis peut AUSSI participer à l'une des catégories décrites ci-dessous en ajoutant la ligne CATEGORY-OVERLAY appropriée dans l'en-tête Cabrillo du log. Les catégories Overlay seront listées séparément dans les résultats en Toutes Bandes et regroupées en haute puissance et basse puissance (incluant QRP).

**1. Opérateur Classique (CLASSIC) :** L'opérateur utilise une seule radio, sans assistance à la recherche des QSO, et peut opérer au plus 24 des 48 heures – **les périodes de repos font un minimum de 60 minutes pendant lesquelles aucun QSO n'est logué**. Si le log contient plus de 24 heures d'opération, seules les 24 premières heures seront comptées pour le score overlay. La radio unique ne doit pas être capable de recevoir tout en transmettant. Les entrées en catégorie Mono Opérateur Assisté ne sont pas éligibles à cette catégorie.

**2. Rookie (ROOKIE):** L'opérateur a obtenu sa première licence de radio amateur moins de trois (3) ans avant la date du concours. Indiquez la date de votre première licence dans le champ cabrillo SOAPBOX. Les précédents vainqueurs Rookie ne sont plus éligibles pour des plaques dans cette catégorie.

**C. Catégories Multi-Opérateur (opération toutes bandes seulement) :**  
Le nombre d'opérateurs n'est pas limité. L'aide à la recherche des QSO est autorisée.

**1. Mono Émetteur (MULTI-ONE):** Un seul signal émis sur une seule bande autorisé pendant toute période de 10 minutes (station/signal Run).  
Exception: Un - et seulement un - autre signal émis (Station / Signal Multiplicateurs) peut être utilisé pendant n'importe quelle période de 10 minutes si - et seulement si - c'est sur une bande différente de celle de l'émetteur Run **et** si la station contactée est un nouveau multiplicateur. Les émetteurs Run et Multiplicateurs suivent des règles des 10 minutes indépendantes. Les périodes de dix minutes commencent avec le premier QSO enregistré sur une bande. Le log doit indiquer quel Station / Signal (Run ou Multiplicateurs) a effectué chaque QSO. La station / signal Multiplicateurs ne peut pas lancer CQ (solliciter des contacts). Assurez-vous de lire la FAQ (Foire Aux Questions) concernant la catégorie Multi-Single sur [http://www.cqww.com/rules\\_faq.htm](http://www.cqww.com/rules_faq.htm)

a. Haute Puissance : La puissance totale de sortie ne doit à aucun moment dépasser **1500 watts** sur n'importe quelle bande.

b. Basse Puissance : La puissance totale de sortie ne doit à aucun moment dépasser **100 watts** sur n'importe quelle bande.

**2. Deux Émetteurs (MULTI-TWO):** Au maximum deux signaux émis sur deux bandes différentes peuvent être utilisés à n'importe quel moment. Le log doit indiquer quel station / signal a effectué chaque QSO. Chaque station / signal est autorisé à effectuer un maximum de 8 changements de bande pendant n'importe quelle heure absolue (de 00 à 59 minutes). Un seul signal émis par bande est autorisé. La puissance totale de sortie ne doit à aucun moment dépasser 1500 watts sur n'importe quelle bande.

**3. Multi- Émetteurs (MULTI-UNLIMITED):** Les six bandes du contest peuvent être activées simultanément. Un seul signal émis par bande est autorisé, à tout moment. La puissance totale de sortie ne doit à aucun moment dépasser 1500 watts sur n'importe quelle bande.

**D. Checklog:** Entrée soumise pour aider à la vérification des logs. L'entrée n'aura pas de score listé dans les résultats et le log ne sera pas rendu public.

## **VI. RECOMPENSES:**

Un log mono-bande est éligible pour un diplôme en mono bande seulement. Un log contenant plus d'une bande sera traité comme une participation en toutes-bandes sauf si clairement spécifié comme entrée mono-bande.

**A. Diplômes:** Des certificats électroniques seront disponibles en téléchargement pour tous ceux qui soumettent une entrée.

**B. Plaques:** Des plaques récompensent les performances des premiers de plusieurs catégories. Voir la liste à jour des plaques et sponsors sur le site web <[www.cqww.com/plaques.htm](http://www.cqww.com/plaques.htm)>. Une seule plaque sera attribuée par participation. Une station gagnant un trophée ne sera pas considérée pour une récompense d'une subdivision; le trophée sera attribué au second de cette subdivision.

## **VII. COMPETITION CLUBS :**

Le score d'un club est le total cumulé des scores des logs soumis par les membres du club. Il y a deux catégories séparées de compétition club.

**A. Clubs USA :** La participation est limitée aux membres du club qui résident à l'intérieur d'un cercle de 250 miles de rayon depuis le centre de la région du club.

**B. Clubs DX :** La participation est limitée aux membres du club qui résident à l'intérieur SOIT de l'entité DXCC dans laquelle le club est localisé SOIT dans un cercle de rayon 400 km depuis le centre de la région du club.

### **C. Règles générales des clubs :**

1. Les organisations nationales (par exemple JARL, REF ou DARC) ne sont pas éligibles pour la compétition clubs.
2. Les scores en Mono-opérateur ne peuvent contribuer que pour un seul club. Les scores Multi-opérateurs peuvent être attribués à plusieurs clubs au prorata du nombre de membres du club participant à l'opération. La soumission du log doit indiquer en toutes lettres le nom complet (pas de sigle) du club (et la répartition entre clubs pour les multi-op).
3. Pour être listé, un minimum de quatre (4) comptes rendus doivent être reçus d'un même club. Les participations en Checklog ne sont pas comptées pour le score club.
4. Le mot "résider" est défini comme : Habiter de façon permanente ou continue ou occuper un lieu en tant que domicile fixe, permanent et principal pour des raisons légales.

## **VIII. DEFINITIONS DES TERMES EMPLOYES:**

1. **Emplacement de la Station :** La zone à l'intérieur de laquelle tous les émetteurs, récepteurs et antennes sont situés. Tous les émetteurs et récepteurs doivent être à l'intérieur d'un cercle de 500 mètres de

diamètre. Les antennes doivent être physiquement connectées par des lignes de transmission HF aux émetteurs et récepteurs.

2. **Aide à la recherche des QSO** : L'utilisation de toute technologie ou autre source qui fournit à l'opérateur, à partir d'un signal, l'indicatif ou l'identification de multiplicateur. Ceci inclut, mais n'est pas limité à, l'utilisation de décodeur CW, DX Cluster, site web (DX Summit), les technologies locales ou déportées de décodage d'indicatif et de fréquence (par exemple CW Skimmer ou réseau de balises inverses RBN) ou des arrangements d'opération impliquant d'autres individus.

## **IX. REGLES GENERALES POUR TOUS LES PARTICIPANTS:**

1. Les participants doivent opérer dans les limites de la catégorie choisie en exécutant toute activité susceptibles d'impacter leur score.
2. Un indicatif différent doit être utilisé pour chaque entrée. Seul l'indicatif du participant peut être utilisé pour établir le score du participant.
3. Ne pas dépasser la puissance totale de sortie de la catégorie de participation choisie, sur n'importe quelle bande. La puissance de sortie totale, sur n'importe quelle bande et à n'importe quel instant, est mesurée à la sortie de l'amplificateur(s) actif(s).
4. L'auto-spot ou demander à être spotté ne sont pas autorisés.
5. L'opération à distance (remote) est autorisée si physiquement tous les émetteurs, récepteurs et antennes sont localisés à un seul emplacement de station. Une station opérée à distance doit obéir aux règlements et limitations de licence, opérateur et catégorie. L'indicatif utilisé doit être un de ceux attribués ou autorisés par l'Autorité de Régulation de l'entité où est située la station.
6. Les récepteurs déportés en dehors de l'emplacement de la station ne sont pas autorisés.
7. Sur une bande, un seul signal émis est autorisé à tout moment. Lorsque deux émetteurs ou plus sont présents sur une même bande, un dispositif matériel DOIT être utilisé afin d'empêcher l'émission de plus d'un signal à n'importe quel moment. Les CQs alternés sur deux fréquences ou plus d'une même bande ne sont pas autorisés.
8. Toutes les requêtes pour contacts, réponses aux appels et la copie des indicatifs et échanges de contest doivent être effectuées pendant la période du concours en utilisant les modes et fréquences du contest.
9. La correction des indicatifs et échanges effectuée après le concours, en utilisant des bases de données, des enregistrements, e-mails ou d'autres méthodes de confirmation des QSO n'est pas autorisée
10. Les indicatifs inscrits dans le log doivent être identiques à ceux échangés sur l'air par les compétiteurs pendant le QSO.
11. Pour les stations de la Région 1 de l'IARU : transmettre sur la bande 40m au-dessus de 7200 KHz pendant le week-end du contest CQ WW SSB (phone) n'est PAS autorisé.
12. Pour les stations de la Région 1 de l'IARU : transmettre en dessous de 1810 KHz pendant les week-ends du contest CQ WW n'est PAS autorisé.

## **X. INSTRUCTIONS POUR LE COMPTE-RENDU:**

La soumission de log informatique est OBLIGATOIRE pour tous les participants qui utilisent un ordinateur pour logger le contest ou pour préparer le compte-rendu de contest.

1. **Le compte-rendu (log) DOIT indiquer les éléments suivants, pour chaque contact :** date et heure correctes en UTC, fréquence (ou bande), indicatif de la station contactée, échange envoyé et échange reçu. Un log ne contenant pas toutes les informations requises pourra être reclassé comme log de contrôle (Checklog). Les contacts doivent être enregistrés dès qu'ils sont effectués. Les stations en compétition pour des récompenses au niveau Monde ou Continent doivent fournir la fréquence exacte de tous les contacts de leur log.
2. **Les concurrents en Mono Bande doivent inclure tous les contacts effectués pendant la période du concours, même ceux effectués sur d'autres bandes.** Seuls les contacts effectués sur la bande spécifiée dans l'en-tête du fichier Cabrillo ou sur la feuille récapitulative seront pris en compte pour calculer le score. Les logs avec des contacts seulement sur une bande seront classés comme participations en mono bande.
3. **Le format de fichier CABRILLO est le standard pour les logs.** Voir <[www.cqww.com/cabrillo.htm](http://www.cqww.com/cabrillo.htm)> pour les instructions détaillées pour remplir l'en-tête du fichier CABRILLO. Une erreur dans l'en-tête peut entraîner à classer votre log dans une catégorie incorrecte ou à le reclasser en Checklog. Note: les stations U.S. doivent indiquer l'emplacement de la station dans l'en-tête du CABRILLO (exemple - LOCATION: OH).
4. **Le chargement par le Web est la méthode préférée pour soumettre le compte-rendu.** La soumission des logs par le web est disponible à l'adresse <[www.cqww.com/logcheck/](http://www.cqww.com/logcheck/)>. La soumission par e-mail est aussi disponible. Les logs SSB au format CABRILLO sont à envoyer à [ssb@cqww.com](mailto:ssb@cqww.com). Les logs CW au format CABRILLO sont à envoyer à [cw@cqww.com](mailto:cw@cqww.com). Indiquez seulement l'INDICATIF DE LA STATION dans la ligne "Sujet :" du message.
5. **Instructions pour les log informatiques NON-CABRILLO :** Si vous n'avez pas la possibilité de soumettre un log au format CABRILLO, veuillez contacter le Directeur du Contest pour obtenir de l'aide afin de soumettre un autre format.
6. **Instructions pour les Comptes rendus papier :** Envoyez votre log papier CQ WW DX Contest, P.O. Box 481, New Carlisle, OH 45344, USA. Indiquez SSB ou CW sur l'enveloppe. Chaque log papier DOIT être accompagné d'une page récapitulative donnant tous les éléments de score, la catégorie de compétition, le nom et l'adresse du participant en LETTRES CAPITALES.
7. **Confirmation de réception :** tout log reçu sera confirmé par e-mail. Une liste des logs reçus se trouve sur [www.cqww.com](http://www.cqww.com).
8. **Retrait d'un log :** Un participant peut retirer un log préalablement soumis, pour n'importe quelle raison, dans les 30 jours suivant la date limite d'envoi.

## **XI. DELAIS D'ENVOI DES COMPTES-RENDUS:**

1. Tous les logs doivent être envoyés SOUS CINQ (5) JOURS après la fin du concours : au plus tard 2359 UTC le 02 novembre 2018 pour la partie SSB et 2359 UTC le 30 novembre 2018 pour la partie CW. Re-soumettre un log après la date limite entraînera sa qualification en log en retard.
2. Une extension peut être demandée par e-mail à [questions@cqww.com](mailto:questions@cqww.com) . La demande doit indiquer une raison légitime et elle doit être reçue avant la date limite d'envoi des logs. Les extensions sont obtenues seulement sur confirmation du Directeur du Contest. Les logs datés après le délai pourront être listés dans les résultats mais sont inéligibles pour l'attribution d'un diplôme.

## **XII. ARBITRAGE:**

Le Comité du CQ WW DX Contest est chargé de vérifier et de juger les participations au concours. Les participants sont supposés suivre le règlement ainsi que les meilleures pratiques radioamateur. La violation des règles du concours ou un comportement non sportif peut entraîner des actions disciplinaires du Comité.

**A. Comportement non sportif :** Des exemples de comportement non sportif incluent, mais ne sont pas limités à :

1. Arranger ou confirmer certains contacts pendant ou après le concours par l'utilisation de moyens non-amateur tels que téléphone, Internet, messagerie instantanée, salon de discussion (chat rooms), Voix sur IP (Skype), e-mail, réseaux sociaux ou sites web.
2. Transmissions par le concurrent sur des fréquences non autorisés par sa licence.
3. Altérer les heures dans le log afin de donner l'apparence de respecter les règles de changement de bande ou de limites de temps.
4. Se créditer des points pour un nombre excessifs de QSO ou de multiplicateurs invérifiables.
5. Signaux émis avec une largeur de bande excessive (splatters, claquements) ou avec des harmoniques sur d'autres bandes.
6. Empiler les stations sans s'identifier de façon suffisante (par exemple toutes les minutes).

**B. Enregistrements Audio :** Tout concurrent mono opérateur (voir V.A.1) en compétition pour une place dans le top 5 aux niveaux (a) Monde, (b) Continent, ou (c) USA, incluant la sous-catégorie (overlay) Classic, doit enregistrer l'audio émise et reçue telle qu'entendue par l'opérateur pendant la durée du concours. L'enregistrement doit être dans un format courant (par exemple mp3) et devrait inclure l'audio de chaque oreille dans deux canaux séparés. L'enregistrement doit être un enregistrement continu (et pas un enregistrement de QSOs individuels). Les périodes d'arrêt (sans émission ou réception) n'ont pas besoin d'être enregistrées. L'enregistrement pourra être demandé par le Comité dans les 120 jours suivant la date limite de soumission des logs afin d'aider à juger le log. Les fichiers d'enregistrement doivent être fournis par le compétiteur dans les 5 jours suivant la demande.

Si aucun enregistrement n'est mis à disposition, le Comité pourra reclasser dans une catégorie appropriée, reclasser en Administrative Check Log, ou disqualifier l'entrée.

**C. Actions Disciplinaires :** En cas de violation, le participant s'expose à une disqualification prononcée à la discrétion du Comité.

1. Les stations disqualifiées seront listées à la fin des résultats publiés et ne sont pas éligibles pour une récompense.
2. La notification des actions du Comité sera envoyée par e-mail à l'adresse fournie pour la soumission du log. Le participant dispose alors de cinq jours pour faire appel de la décision au Directeur du Contest. Après cette période, la décision devient définitive.
3. Le Comité se réserve le droit de changer la catégorie de toute entrée sur la base de l'examen du log ou de toute autre information.

**D. Contrôle des Logs :** Tous les logs sont contrôlés en utilisant des logiciels spécifiques et le jugement d'êtres humains.

1. Les contacts en double sont retirés sans pénalité.
2. Les contacts avec un échange incorrectement copié sont retirés sans pénalité supplémentaire.
3. Les erreurs d'indicatif (bust) ou les indicatifs qui ne sont pas dans le log du correspondant (NIL) sont retirés avec attribution d'une pénalité égale à trois fois la valeur des points de ce contact.
4. Les contacts qui ne respectent pas les règles de changement de bande applicables aux catégories multi-opérateurs sont retirés sans pénalité supplémentaire.
5. Pour les entrées en catégories M2 et MS, en cas de modification de l'heure enregistrée du QSO afin de s'adapter à la règle du changement de bande, le QSO sera retiré avec une pénalité additionnelle de 10 fois les points du QSO et des Multiplicateurs.

### **XIII. DECLARATION:**

En soumettant un log du CQ WW DX Contest et en considération des efforts du Comité du CQ WW DX Contest pour examiner et évaluer ce log, le participant admet sans condition et de manière irrévocable qu'il / elle a : 1) lu et compris les règles du concours et admet être lié par celles-ci, 2) opéré suivant toutes les règles et lois applicables au service radioamateur à l'emplacement de la station, 3) agréé que son log puisse être ouvert au public, et 4) accepté que l'application des disqualifications et des autres décisions du Comité sont officielles et définitives. Si un participant ne désire pas ou est incapable d'accepter ce qui précède, ce participant ne devrait pas soumettre son log ou le soumettre seulement en Log de Contrôle (Checklog).

Les questions concernant ce règlement du CQ WW DX Contest doivent être adressées par e-mail à [questions@cqww.com](mailto:questions@cqww.com). Les réponses à la plupart des questions fréquemment posées peuvent être trouvées à [www.cqww.com/rules\\_faq.htm](http://www.cqww.com/rules_faq.htm).



*Cette traduction est fournie en tant que service à la communauté concours.  
Les règles en langue anglaise constituent la référence officielle.*

*Traduction par Jacques Saget, F6BEE*